



LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
SAVOIE – 8 043 HABITANTS

RECRUTE

UN TECHNICIEN D'EXPLOITATION VRD H/F

Saint-Jean-de-Maurienne est une ville à la montagne au pied des stations de sports d'hiver et des cols mythiques du Tour de France. Placé sous l'autorité hiérarchique du Responsable du Centre Technique Municipal et sous l'autorité fonctionnelle du directeur du pôle technique intercommunal, le technicien VRD assure l'exploitation technique et l'exécution de certains travaux du service voirie communal et communautaire.

MISSIONS PRINCIPALES

Missions générales

- Participation à la gestion quotidienne du service : alimentation des calendriers, coordination, priorisation ...
- Relations fonctionnelles avec l'équipe VRD et ESPACES VERTS du centre technique municipal
- Relations avec les usagers
- Participation à l'établissement des projets de délibération du service
- Participation active aux réflexions stratégiques du service
- Participation à la préparation budgétaire du service et suivi d'exécution

Exploitation – Maintenance et contrôle des installations

- Mise en place et utilisation des outils de gestion technique et de suivi d'exploitation des VRD
- Gestion technique, administrative et budgétaire des tâches d'exploitation, d'entretien et de réfection nécessaires au bon fonctionnement des VRD et à la bonne tenue des activités
- Suivi du respect des dispositions liées au fonctionnement des VRD (conventions, servitudes ...)
- Gestion quotidienne des partenariats (gestionnaires de réseaux notamment) : DT DICT
- Participation ponctuelle au suivi des dossiers du Grand Chantier Lyon-Turin
- Veille aux obligations réglementaires

MISSIONS COMPLEMENTAIRES

- Relai des missions des agents de l'équipe VRD lors des absences

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Maîtrise de la bureautique et de logiciels spécialisés
- Connaissances techniques VRD solides
- Expérience en exploitation et maintenance VRD exigée
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales souhaitée
- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Qualités rédactionnelles et esprit de synthèse
- Adaptabilité, capacité d'organisation dans une démarche globale
- Force de proposition dans son domaine de compétence
- Esprit d'initiative, d'analyse, de synthèse et de réserve
- Autonome
- Rigoureux et organisé

CONDITIONS D'EXERCICE

- Réunions ponctuelles en soirée
- Déplacements fréquents avec véhicule de service

L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché.

Statut et Rémunération

- Agent de la fonction publique territoriale, technicien, technicien principal de 2^{ème} classe, technicien principal de 1^{ère} classe.
- Rémunération statutaire (grille de rémunérations de la fonction publique territoriale) + régime indemnitaire (IFSE et CIA) + prime vacances + CNAS + participation employeur complémentaire santé (10€) et prévoyance (15€).
- Poste à temps complet à pourvoir dès que possible.

Renseignements : M. HOUDART Ludovic, Responsable du Centre Technique Municipale - Tél. 06.23.05.14.48,
M. ANDRE Romaric, Directeur du Pôle Technique Intercommunal – Tél. 06 34 57 93 82.

Adresser lettre de motivation + CV à :

Monsieur le Maire : BP 100 – Hôtel de Ville – 73302 Saint-Jean-de-Maurienne cedex

Mail : recrutement@saintjeandemaurienne.fr